GESTION 1991
TABLEAU "B" - BUDGET ANNEXE

I- MINISTERE DES COMMUNICATIONS

Section 1 = Recettes Postales

1	Postes	16 650 000
2	Colis postaux	1 554 000

Section 2 = Recettes des Services Financiers

3	Article d'argent	5 400 000
4	Comptes courants postaux	1 100 000

Section 3 = Recettes des Télécommunications

5	Recettes Télégraphiques	4 200 000
6	Recettes Téléphoniques	148 996 000
7	Recettes Télédactylographiques	5 200 000

Section 4 = Recettes en atténuation des dépenses

8	Versement forfaitaire de l'Etat pour la couverture des frais d'affranchissement des correspondances administratives de toutes natures circulant en franchise y compris les avis simples adressés par les comptables du trésor aux redevables	4 400 000
9	Remboursement des frais de fonctionnement de la caisse d'épargne nationale tunisienne	6 100 000
10	Contribution à la couverture des frais de gestion du service des chèques postaux	1 700 000

Section 5 = Recettes diverses

11	Recettes diverses	500 000

Section 6 = Recettes de la Télédiffusion

12	Recettes de la Télédiffusion	2 200 000
	TOTAL	198 000 000